



MorVent en Colère

Association pour la défense du patrimoine naturel du Morvan
des Grands Lacs (association loi 1901 n° W581000786)

Mairie

58230 SAINT-AGNAN

morventencolere@gmail.com

Communiqué de presse 19 juillet 2017

MorVent en Colère est une association créée le 7 juin 2017, à la suite de la prise de connaissance « fortuite » d'un projet éolien dans le Parc Naturel Régional du Morvan, sur la commune de Saint Léger Vauban.

MorVent en Colère a pour objet la défense de l'environnement dans tous ses aspects, notamment aux plans de l'urbanisme, de l'architecture et de la protection des paysages naturels, du patrimoine culturel, de la faune et de la flore, contre tout projet, public ou privé, entre autres de construction, notamment les parcs éoliens et les équipements qui leurs sont associés, susceptibles de porter atteinte à ces éléments.

A ce titre MorVent en Colère regroupe des « gens du Morvan » qui considèrent inacceptable ce projet éolien.

- Il n'apportera aucun bénéfice au mix énergétique écologique puisque, du fait du caractère aléatoire et intermittent du vent, l'éolien ne peut à lui seul garantir une continuité de service. Celle-ci est nécessairement obtenue par un complément de production électrique issue de centrales utilisant des énergies fossiles, énergies non renouvelables et à l'origine de fortes émissions de CO₂. Ainsi l'énergie dite « éoliennes » ne provient en réalité qu'à 20% du vent, les 80% restant provenant de l'énergie fossile.
- Il n'apportera localement aucun bénéfice économique puisque les équilibres d'exploitation de la production éolienne ne sont bénéficiaires qu'en raison d'un subventionnement à hauteur de 50% de leur activité. Avec de telles dotations l'exploitation de l'éolien est extrêmement rentable. Pourtant ces résultats économiques ne sont pas distribués sur le site d'exploitation, ni à la région, mais uniquement aux industriels et financiers qui s'enrichissent ainsi sur la base exclusive des subventions reçues.
- Outre ces aspects écologiques et économiques, l'impact est considérable sur les hommes et le patrimoine, il perturbera fortement la qualité de vie des habitants, des espèces animales et végétales qui le constituent et défigurera, in fine, l'harmonie et l'équilibre des paysages du Morvan.

Sur la base de l'analyse des retours d'expérience de l'implantation des éoliennes en France et à l'étranger, MorVent en Colère combat ces projets, et ce d'autant plus qu'ils sont envisagés dans Le Parc Naturel Régional dont la chartre encore en vigueur actuellement promeut en particulier « *la gestion et la préservation des patrimoines naturel, culturel et paysager ; la prise en compte du développement durable dans les activités économiques comme l'agriculture, la forêt et le tourisme ; la construction d'un territoire vivant et solidaire accueillant et ouvert* ».

MorVent en Colère souhaite qu'un moratoire soit posé sur l'éolien.

MorVent en Colère souhaite que l'argent distribué au seul profit des promoteurs de l'éolien soit intégralement investi dans la recherche scientifique utile à la transition énergétique.

Pour en savoir plus, contacter l'association morventencolere@gmail.com.

